fr Notice de montage et d'utilisation des échelles universelles et des échelles pliantes polyvalentes

ZARGES

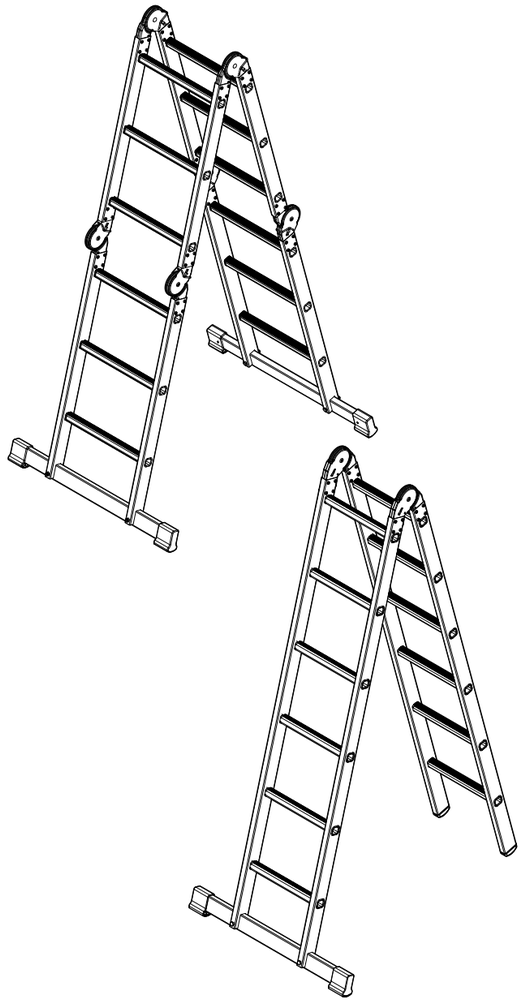

fr **ANotice de montage et d'utilisation des échelles universelles et des échelles pliantes polyvalentes 5**

02/2021
Réf. 21000291

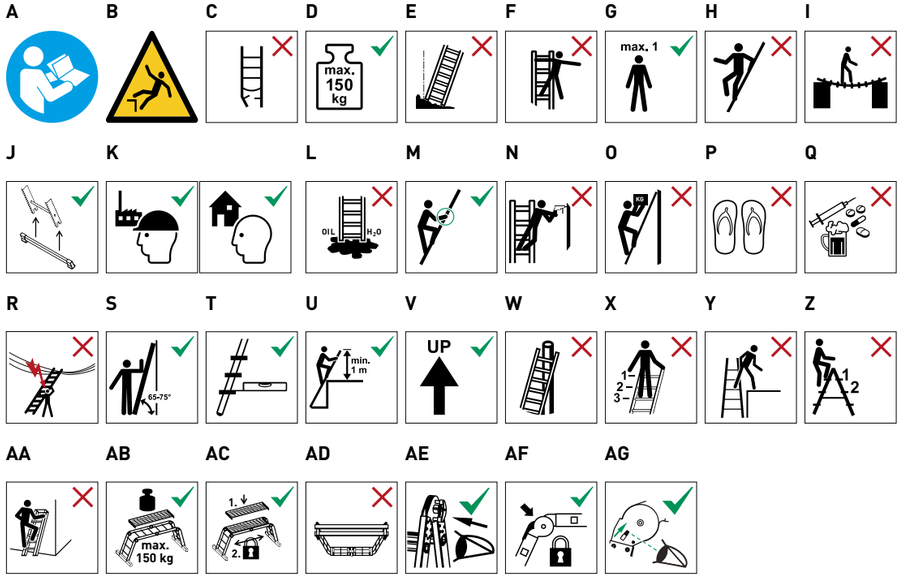

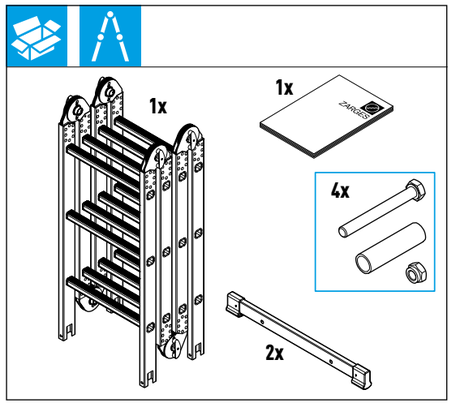

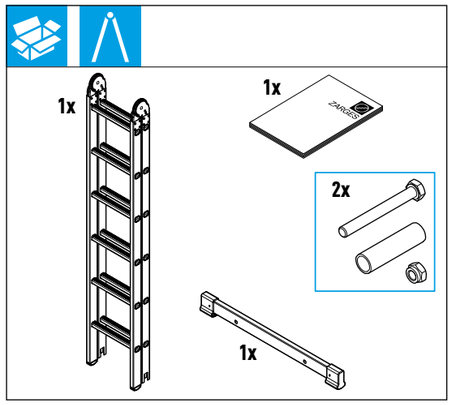

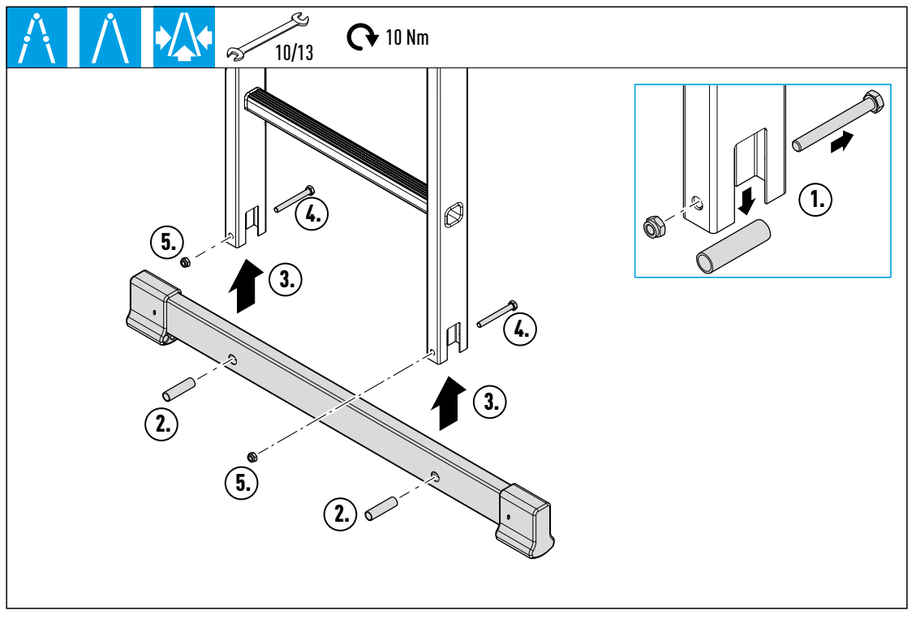

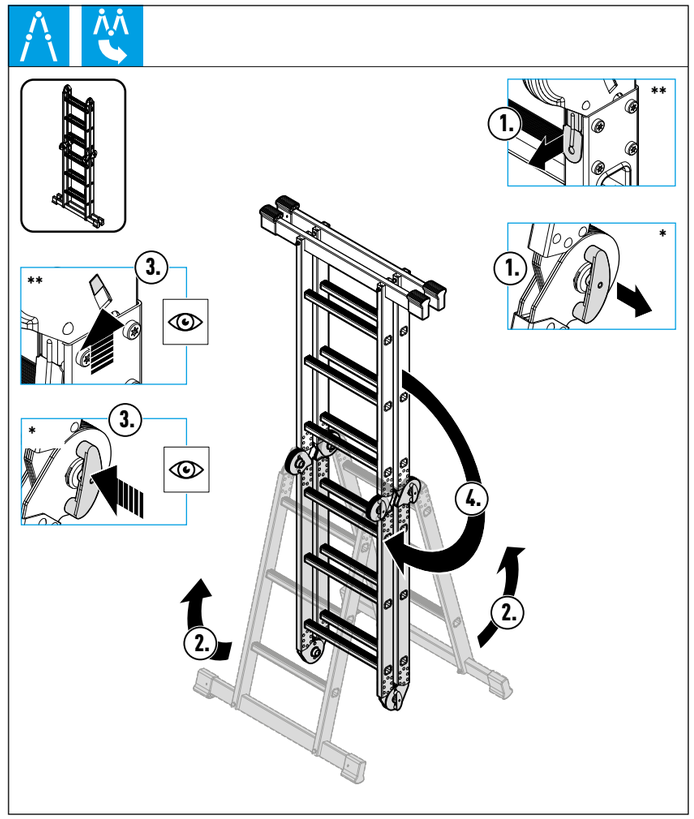

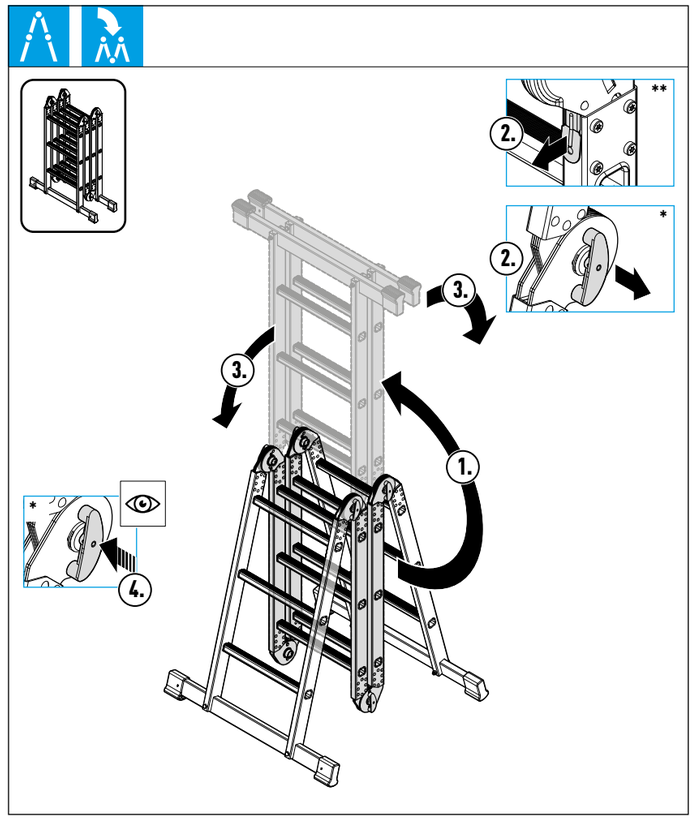

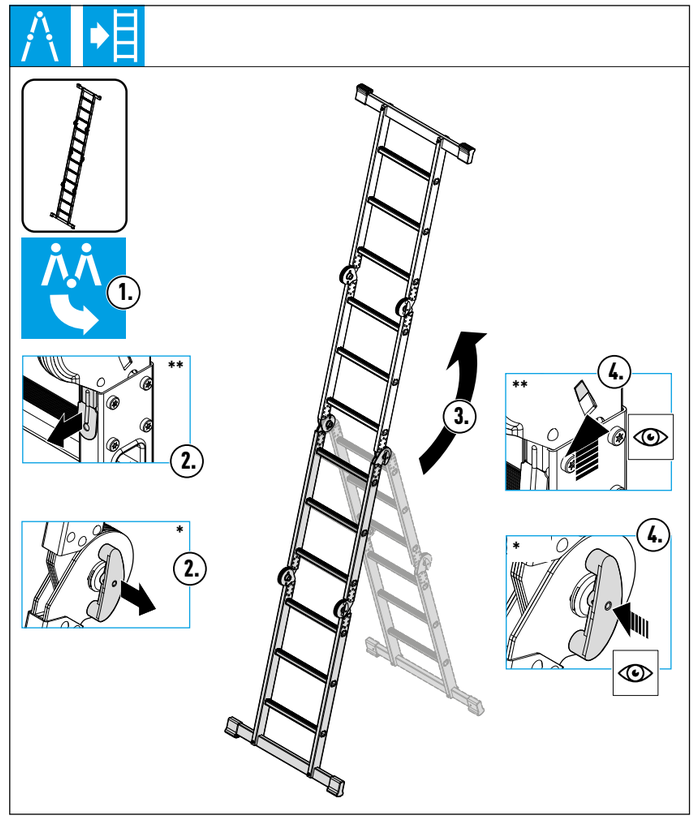

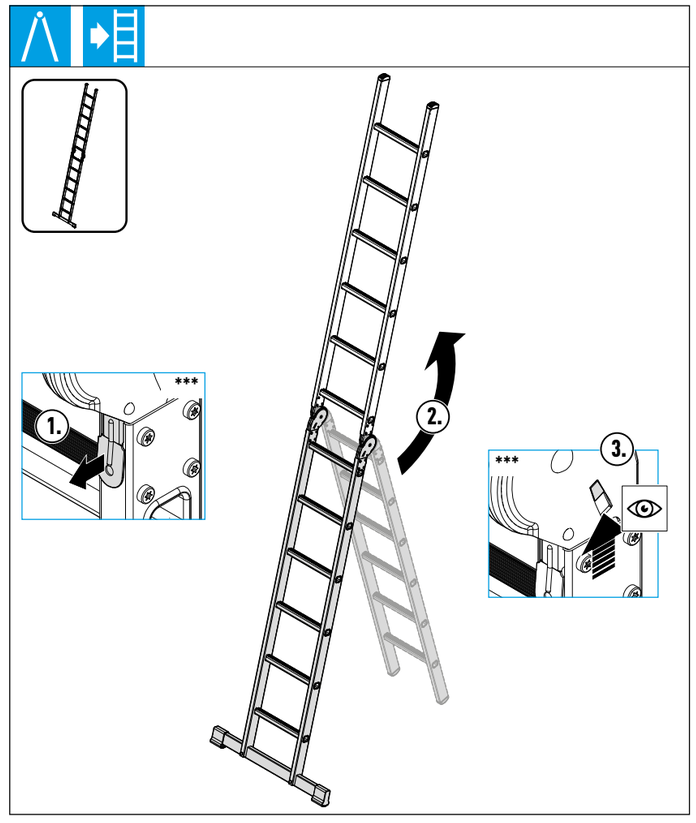

* Multimax M ** Multitec M + Multistar M *** Combimaster X

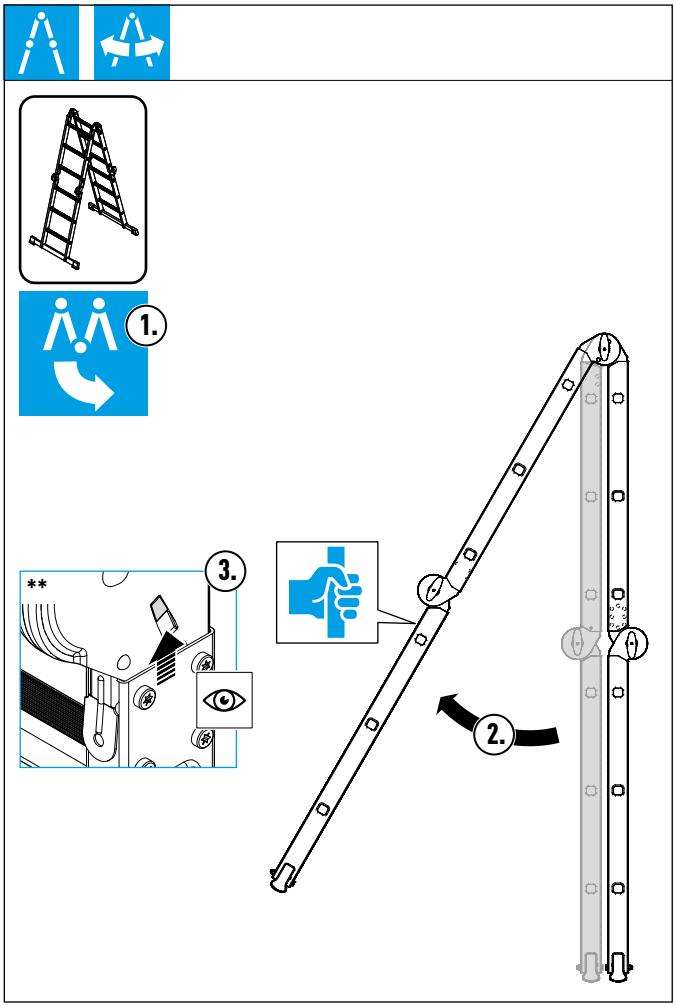
1.
3.
**
2.

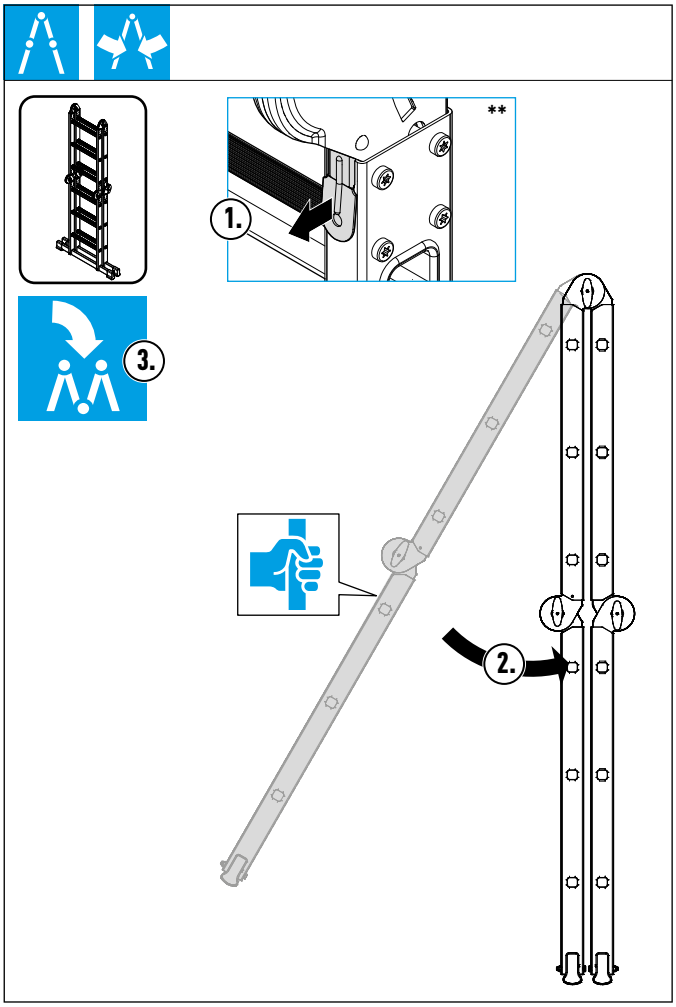
**
1.
3.
2.

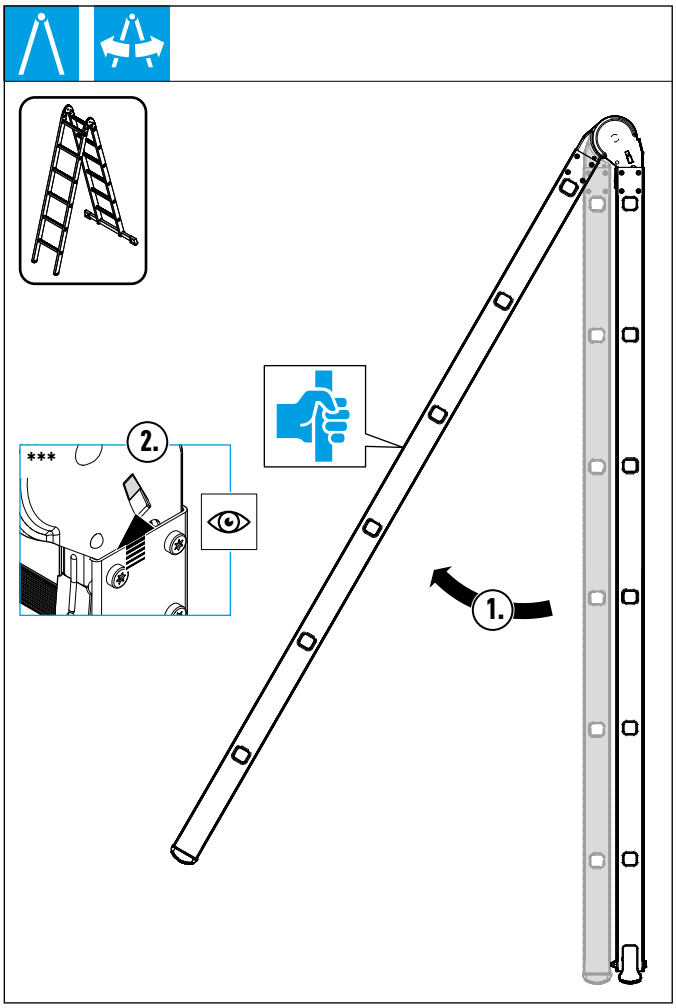
2.
***
1.

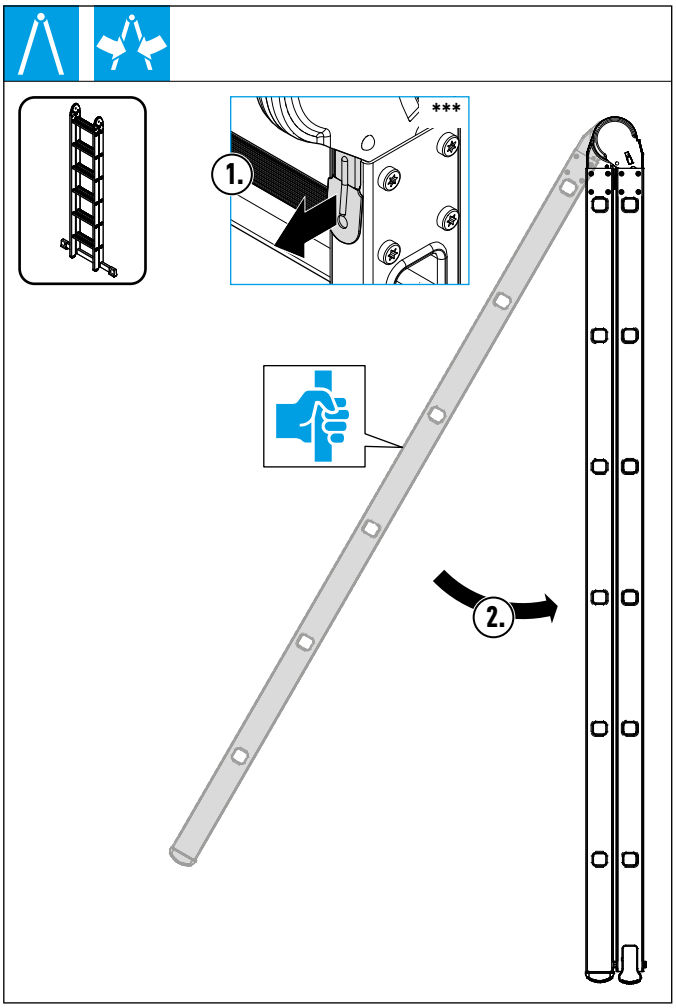
***
1.
2.

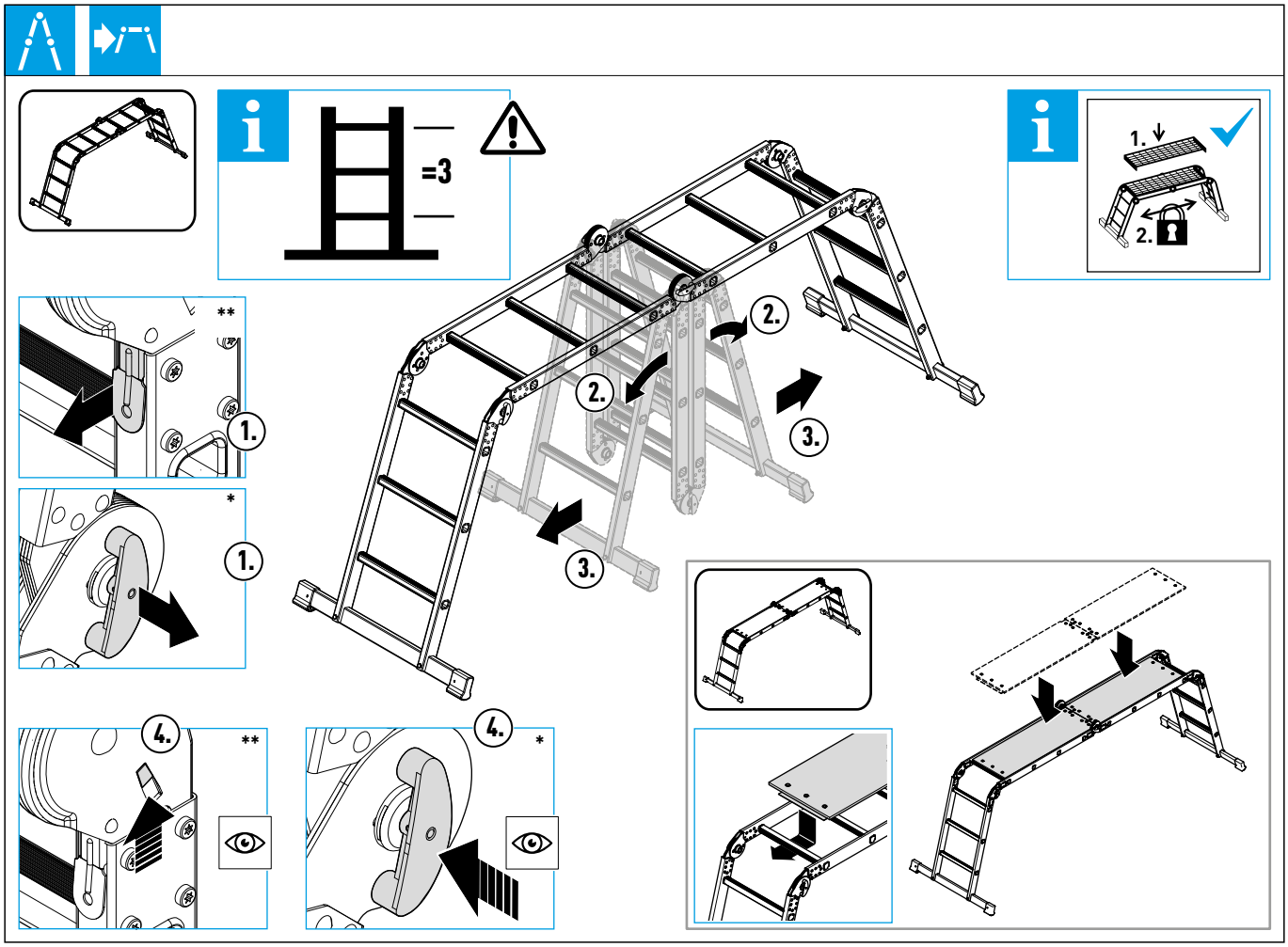

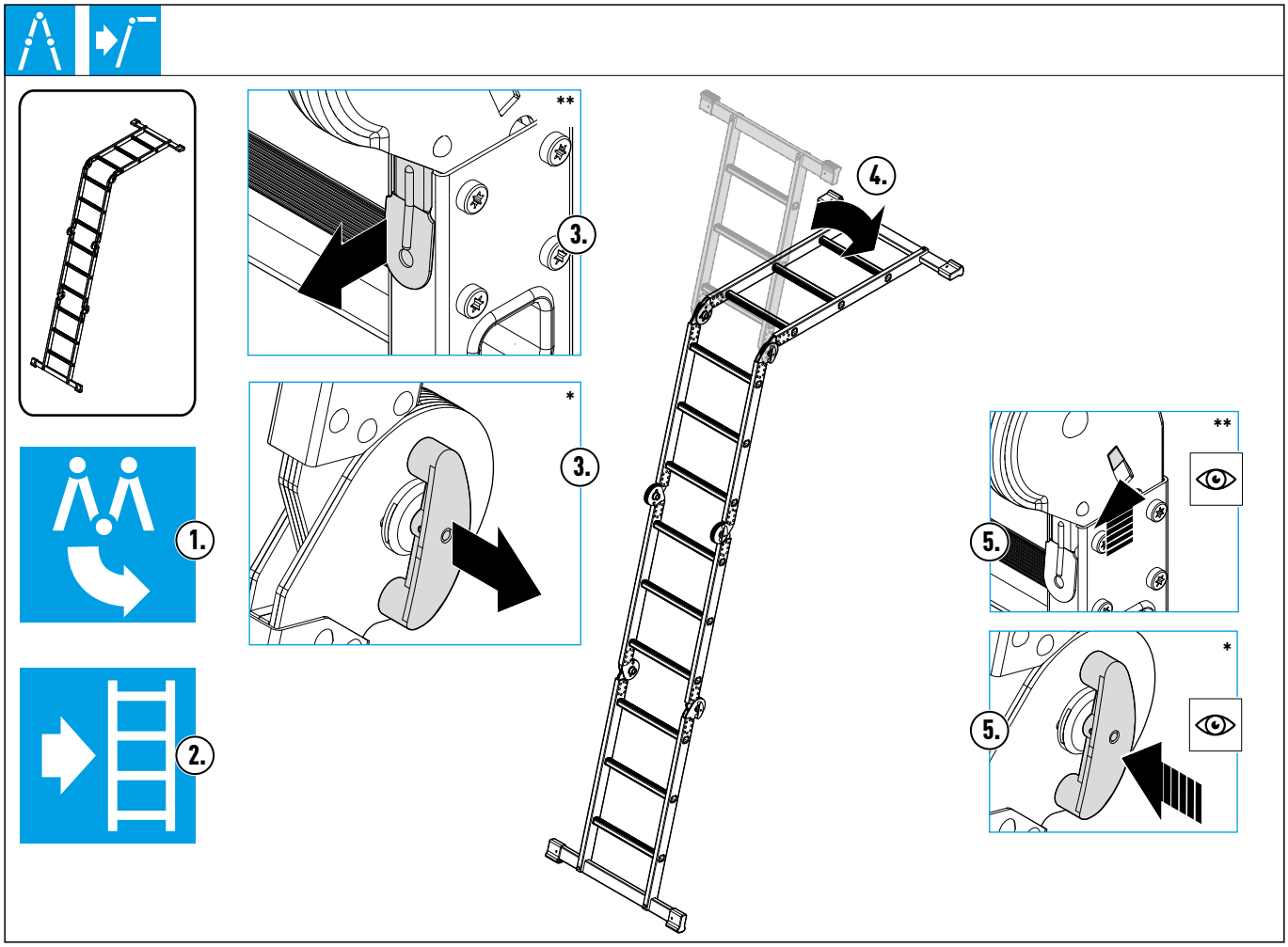

* Multimax M ** Multitec M

ZARGES

fr

Sommaire

1 A propos de cette notice 5
2 Utilisation conforme à l'usage prévu 5
3 Consignes générales de sécurité 5
4 Marquages sur le produit 6
5 Équipement livré et montage 6
6 Montage et utilisation 7
7 Entretien et maintenance 7
7.1 Utilisation professionnelle 7
7.2 Contrôles récurrents 7
8 Transport et stockage 9
9 Conditionnement et élimination 9

1 A propos de cette notice

Cette notice décrit comment utiliser en toute sécurité les échelles pliantes polyvalentes et les échelles universelles, pouvant être utilisées comme double ou d'appui et partiellement comme tréteau.

- Lire attentivement cette notice avant utilisation et la conserver pour pouvoir la consulter ultérieurement.

Cette notice doit être remise au nouveau propriétaire en cas de revente de l'échelle.

2 Utilisation conforme à l'usage prévu

Cette échelle constitue un équipement de travail mobile qui peut être utilisé sur différents lieux d'intervention.
Ces échelles sont destinées exclusivement à l'exécution de petits travaux devant être effectués en hauteur, pour lesquels la mise en œuvre d'autres équipements serait disproportionnée (cf. ordonnance allemande sur la sécurité du travail).
Cette échelle doit exclusivement être utilisée conformément à cette notice. Toute autre utilisation est considérée comme non conforme. Les échelles doubles ne doivent pas être utilisées comme échelles d'appui, sauf si elles sont conçues à cet effet.
Nous déclinons toute responsabilité pour les dommages liés à une utilisation non conforme.
Toute modification de l'échelle non autorisée par le fabricant entraîne l'extinction de la garantie et de la responsabilité.

3 Consignes générales de sécurité

Respecter les consignes et marquages d'ordre général apposés sur le produit en plus des consignes de sécurité générales (voir «Marquages d'ordre général», page 6).

1. Le montage et l'utilisation des échelles doivent impérativement être confiés à des personnes ayant pris connaissance de la présente notice de montage et d'utilisation.
2. Les échelles et leurs composants ne doivent en aucun cas être modifiés.
3. Avant utilisation, s'assurer que tous les composants de l'échelle sont correctement assemblés et en bon état de fonctionnement.
4. L'utilisation de l'échelle présente un risque de chute et de renversement, associé à un risque de blessures et de dommages matériels.
5. L'échelle doit être appropriée à l'usage prévu et montée exclusivement dans la position prescrite.
6. Poser impérativement l'échelle sur une surface plane, horizontale, stable et suffisamment solide. Si nécessaire, utiliser des cales de répartition de charge.
7. Ne pas bouger l'échelle en cours d'utilisation.
8. Lors du positionnement de l'échelle, s'assurer de l'absence de risque de collision avec des piétons, des véhicules ou des portes, par exemple. Verrouiller les portes (à l'exception des issues de secours) et les fenêtres situées dans la zone de travail, si nécessaire.
9. L'échelle doit reposer sur ses pieds et non sur ses échelons ou sur ses marches.
10. Tous les travaux réalisés avec et sur l'échelle doivent être effectués en veillant à limiter au mieux les risques de chute et de renversement.
11. En cas d'utilisation en extérieur, prendre à titre préventif des mesures de protection contre le vent.
12. N'utiliser les échelles que pour des travaux faciles et de courte durée.
13. La fatigue fait courir un risque et peut nuire à la sécurité sur l'échelle. Ne pas rester trop longtemps sur l'échelle sans faire de pauses régulières.
14. Utiliser exclusivement les surfaces d'appui prévues.
15. Ne pas utiliser l'échelle en présence d'impuretés (peinture fraîche, saleté, huile ou neige, par exemple).
16. Ne pas utiliser l'échelle à l'extérieur dans des conditions météorologiques défavorables (vent fort, par exemple).
17. Ne jamais déplacer l'échelle par le haut.
18. Utiliser des échelles non conductrices pour les travaux devant être effectués près de lignes sous tension.

Utilisation professionnelle

19. Pour une utilisation professionnelle, procéder à une évaluation des risques en respectant les directives en vigueur dans le pays d'utilisation.
20. Respecter impérativement les dispositions légales et prescriptions nationales en vigueur pour une utilisation professionnelle.

4 Marquages sur le produit

Ne pas supprimer ni masquer les marquages de sécurité sur l'échelle avec des autocollants ou des inscriptions.

Tous les marquages de sécurité décrits ci-après ne figurent pas sur tous les modèles d'échelle.

Marquages d'ordre général

A Lire le mode d'emploi dans son intégralité. Des informations supplémentaires sur l'échelle sont disponibles sur Internet.
B Toute chute de personne de l'échelle peut entraîner des blessures graves.
C Ne pas utiliser d'échelles endommagées. Contrôler l'échelle afin de s'assurer de l'absence de dommages après la livraison et avant chaque utilisation.
D Ne dépasser en aucun cas la charge utile maximale.
E Ne pas poser l'échelle sur un sol irrégulier ou instable.
F Éviter de se pencher sur le côté.
G Une seule personne à la fois peut monter sur l'échelle.
H Ne pas monter ou descendre de l'échelle en détournant le visage.
I Ne pas utiliser l'échelle comme passerelle.
J Utiliser exclusivement l'échelle avec la barre transversale montée.
K L'échelle peut être utilisée dans un cadre privé ou professionnel.
L Ne pas poser les échelles sur un sol sale et non nettoyé.
M Veiller à une position et à un maintien sûrs lors de l'exécution des travaux comme lors de la montée et de la descente.
N Éviter les travaux qui exercent une contrainte latérale sur l'échelle comme le perçage latéral de matériaux durs.
O Ne pas porter d'équipement lourd ou peu maniable pendant l'utilisation de l'échelle.
P Porter des chaussures adéquates pour monter à l'échelle.
Q Ne pas utiliser l'échelle en cas de handicap physique. Tenir compte de son état de santé et de sa forme physique. La prise de médicaments et la consommation d'alcool ou de drogue présentent des risques.
R Déterminer tous les risques potentiels éventuellement liés à du matériel électrique, par exemple les lignes aériennes à haute tension ou tout autre équipement électrique à nu. Ne pas utiliser l'échelle en présence de risques liés au courant électrique.

Utilisation comme échelle d'appui

S L'échelle doit être installée dans la bonne position (respecter un angle d'inclinaison de 65° à 75°).
T Les marches de l'échelle d'appui doivent être à l'horizontale.
U Pour accéder à une hauteur importante, les échelles d'appui doivent dépasser leur point d'appui d'au moins 1 m et au besoin être fixées.
V Utiliser exclusivement l'échelle dans le sens d'installation prescrit.
W Ne pas appuyer l'échelle contre des surfaces inappropriées.
X Ne pas utiliser les trois échelons supérieurs d'une échelle d'appui comme surface d'appui.

Utilisation comme escabeau double

Y Ne pas utiliser les échelles pour accéder à une autre surface.
Z Ne pas utiliser les deux marches / échelons supérieurs d'une échelle sans plate-forme ni le dispositif de retenue pour les mains / les genoux comme surface d'appui.
AA Ne pas se servir de l'échelle en la laissant repliée.

Utilisation comme tréteau

AB Ne dépasser en aucun cas la charge utile maximale sur le tréteau.
AC Pour l'utilisation en tréteau, toujours verrouiller les charnières et mettre les garnitures en place (garniture disponible séparément comme accessoire).
AD Ne pas se servir de l'échelle en la laissant repliée.

Marquages spécifiques au produit

AE Les dispositifs de blocage des charnières doivent être contrôlés avant d'utiliser l'échelle.
AF Les dispositifs de blocage des charnières doivent être contrôlés avant d'utiliser l'échelle.
AG Les dispositifs de blocage des charnières doivent être contrôlés avant d'utiliser l'échelle.

5 Équipement livré et montage

Contenu de la livraison

Montage

Voir Page II

6 Montage et utilisation

En cas d'usage professionnel, il est recommandé d'effectuer un contrôle avant la première utilisation et d'en consigner les résultats sur la plaquette de contrôle (voir «Contrôles récurrents», page 7).

Valable pour les échelles pliantes polyvalentes (deux plans)

Valable pour les échelles universelles (quatre plans)

Déploiement des échelles universelles

Repliement des échelles universelles

Mise en place de l'échelle double

Repliement de l'échelle double

Transformation de l'échelle en échelle d'appui

Transformation des échelles universelles en tréteaux

Transformation des échelles universelles en échelles d'appui avec appui mural

Voir Page II

7 Entretien et maintenance

Pour une utilisation de l'échelle en toute sécurité, nous recommandons le recours exclusif à des pièces détachées d'origine. L'utilisation de pièces de rechange d'autres fabricants ne répondant pas aux spécifications à remplir peut entraîner l'annulation de la garantie.

L'entretien et la maintenance des échelles sont destinés à assurer le bon fonctionnement de celles-ci. Contrôler les échelles régulièrement pour s'assurer qu'elles ne sont pas endommagées. Le fonctionnement des composants mobiles doit être assuré.
Les réparations de l'échelle doivent être effectuées par un professionnel qualifié, conformément aux instructions du fabricant.

Nettoyage

Le nettoyage de l'échelle, notamment des pièces mobiles, doit intervenir immédiatement après utilisation en présence de saletés visibles.
Le nettoyage s'effectue avec de l'eau à laquelle on ajoute un produit de nettoyage usuel.

Les produits de nettoyage ne doivent pas s'infiltrer dans le sol.

- Éliminer les liquides de nettoyage utilisés conformément aux directives de protection de l'environnement en vigueur.

Graissage des pièces mobiles

- Lubrifier toutes les pièces mobiles avec une huile couramment vendue dans le commerce. Utiliser une huile fluide pour l'utilisation en hiver.
- Éliminer les chiffons imprégnés d'huile conformément aux directives de protection de l'environnement en vigueur.

⚠ AVERTISSEMENT
Risque de chute lié à des surfaces d'appui glissantes !
La présence d'huile lubrifiante et de liquides sur les surfaces d'appui peut causer des chutes et des blessures.
- **Essuyer l'huile excédentaire.**
- **Éliminer les impuretés (peinture fraîche, neige, etc.).**

7.1 Utilisation professionnelle

En cas d'utilisation de l'échelle dans un cadre professionnel, prévoir des contrôles réguliers et récurrents de l'état de fonctionnement, à confier à une personne agréée (contrôle visuel et de fonctionnement).
Le type, l'étendue des contrôles, ainsi que les intervalles correspondants doivent être définis. Les intervalles de contrôle sont fixés en fonction des conditions d'utilisation, notamment de la fréquence d'utilisation et de la sollicitation de l'échelle, mais aussi de la fréquence d'apparition et de la gravité des vices constatés lors de précédents contrôles.
Il incombe à l'exploitant de s'assurer que les échelles endommagées soient retirées et stockées jusqu'à leur remise en état ou leur mise au rebut en veillant à ce qu'elles ne puissent plus être utilisées.
Le procès-verbal de contrôle complet est disponible sur le site web du fabricant.

7.2 Contrôles récurrents

La sécurité de fonctionnement de l'échelle doit être régulièrement contrôlée par un expert. Le spécialiste est agrée par l'exploitant et participe aux cours prescrits par la loi nationale en vigueur.
- Les intervalles de contrôle doivent être adaptés aux conditions d'exploitation.
- Le contrôle doit être effectué au minimum une fois par an.

- L'exécution du contrôle doit être documentée. Des listes de contrôle à utiliser pour la vérification des échelles sont disponibles sur la page d'accueil de ZARGES.
- Si la vérification est concluante, apposer la plaquette de contrôle ZARGES (réf. 828384 ou 828385) sur le produit. Le mois et l'année du prochain contrôle doivent être parfaitement lisibles.

N'utiliser en aucun cas des échelles ou des composants endommagés ou incomplets.

Montants / pieds
- S'assurer qu'il n'y a ni déformation, ni flambage, ni torsion ni fissure.
- S'assurer de l'absence d'écrasement, de dommages, d'arêtes tranchantes, de corrosion, d'éclats, de bavures et d'usure.
- Vérifier l'état des points de fixation pour d'autres composants.
- S'assurer que les différents éléments sont présents et bien fixés.

Ferrures, articulations
- S'assurer de l'absence de dommages, de fissures, de déformations et de corrosion.
- Vérifier l'état d'usure et de fonctionnement.
- S'assurer que les différents éléments sont présents et bien fixés.

Échelons, marches, étriers, plate-forme et palier
- S'assurer de l'absence de déformation et de fissures.
- S'assurer de l'absence d'écrasement, de dommages, d'arêtes tranchantes, d'éclats, de bavures et d'usure.
- Vérifier que les éléments sont correctement fixés sur les montants.
- S'assurer que les dispositifs de protection ne sont pas usés et sont en bon état de fonctionnement (systèmes de verrouillage, crochets des échelons, par ex.).

Pieds d'échelle, roulettes
- S'assurer de l'absence de dommage et de corrosion.
- Vérifier l'état d'usure et de fonctionnement.
- S'assurer que les différents éléments sont présents et bien fixés.

Marquage
- Contrôler la lisibilité du marquage et s'assurer qu'il n'est pas endommagé.

Accessoires
- S'assurer que tous les accessoires sont présents et bien fixés.

Impuretés, saletés
- S'assurer de l'absence d'impuretés comme de la peinture, de la saleté, de la graisse ou de l'huile.

8 Transport et stockage

- Stocker les échelles de façon à éviter qu'elles ne soient endommagées (tordues ou voilées, par exemple).
- Ranger les échelles en les protégeant contre les intempéries et contre une utilisation non autorisée (par des enfants, par exemple).
- Pendant le transport vers ou depuis le lieu de stockage, utiliser un système de protection contre le glissement, les chocs et les chutes.
- Ne pas projeter les échelles pendant les opérations de chargement.
- Bien attacher les échelles en vue du transport sur une galerie ou dans un véhicule.

9 Conditionnement et élimination

- Risque d'étouffement par l'emballage. Éliminer les matériaux d'emballage conformément aux règlementations en vigueur.
- Éliminer les échelles et leurs composants conformément aux règlements et lois en vigueur au niveau local.

ZARGES GmbH
PO Box 16 30
82360 Weilheim

Tel.: +49 8 81 / 68 71 00
Fax: +49 8 81 / 68 72 95
E-Mail: zarges@zarges.de
Internet: http://www.zarges.de